

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Avril 2017



Au fil de l'actu.....	p.2
Vie municipale.....	p.4
Vie locale.....	p.15
Les rendez-vous du mois.....	p.19
Vie quotidienne.....	p.19



PONT SAINT MARTIN



Travaux rue d'Herbauges : suppression de l'arrêt Croix Blot

Dans le cadre de l'embellissement de la commune et du nécessaire renouvellement des réseaux, d'importants travaux sont en cours sur la rue d'Herbauges. Ils ont débuté le 13 février et s'achèveront le 5 mai.

Afin de permettre le bon déroulement de ces travaux, des déviations ont été mises en place et fléchées pour les véhicules légers et les poids lourds. Il s'est cependant avéré que la ligne de bus Lila N°12, desservant Nantes et Saint Philbert de Grand Lieu, n'était pas en mesure de prendre cette déviation.

L'arrêt Croix Blot dans le sens Saint Philbert de Grand Lieu -> Nantes est donc supprimé le temps des travaux. En effet, les bus ne peuvent pas tourner

convenablement dans la rue du Plessis à cause :

- Des nombreuses voitures qui y circulent (le car doit empiéter sur la voie de gauche pour tourner au rond-point)
- L'étroitesse de la rue du Plessis, qui ne permet pas de croiser les véhicules.

Les Martipontains sont invités à se rendre à l'arrêt « Église » le temps des travaux.



Magazine municipal d'informations

de la mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23

contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale,

ce bulletin a été imprimé sur papier

recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être

publiées dans ce magazine d'information

doivent impérativement être déposées en

mairie ou envoyées par e-mail avant

le 2 du mois précédent. Contact :

communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Cérémonie de la cito

Samedi 4 mars au matin, les jeunes Martipontains ayant atteint leur majorité depuis mars 2016 étaient invités à recevoir officiellement leur première carte d'électeur à la salle la Charmille.

En présence de Yannick Fétiveau, maire, de Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et à la vie sportive, de Marie Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels, de Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication à la vie citoyenne et participative, et Youssef Kamli, adjoint délégué

à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière, cette cérémonie a été l'occasion pour les jeunes présents de marquer leur entrée dans la vie citoyenne.

Ce fut l'occasion pour Yannick Fétiveau ainsi que Nicolas Bertet de rappeler l'histoire et l'importance du droit de vote, fondamental dans notre démocratie, droit qui est également

Les aînés se remémorent l'aventure industrielle

De vapeur, de fer et d'acier, l'industrialisation de la Loire-Inférieure, en marche au long du XIX^e siècle, a apporté son lot de mutations techniques et géographiques, mais aussi humaines et sociales. Du 31 janvier au 28 février, la municipalité a accueilli l'exposition des archives départementales « l'aventure industrielle en Loire Inférieure ».

C'est accompagnés de l'association « Sur les chemins d'Herbonne » que les résidents de la maison de retraite La Roselière ont pu assister à une conférence donnée au sein de la salle d'exposition, le vendredi 17 février.

Cette conférence, qui enrichissait les multiples panneaux de l'exposition par diverses anecdotes et explications plus poussées, a su ravir les résidents, parfois intarissables sur le sujet, qui évoquaient de nombreux souvenirs d'époque.

10 résidents ont participé à cet après-midi riche en souvenirs et en découvertes « *Le fait d'avoir quelques personnes de l'association "Sur les chemins d'Herbonne" a permis d'avoir une bonne dynamique de groupe et de bons échanges.* » commente Patricia, accompagnatrice de la maison de retraite « *L'affichage des panneaux retraçant toute l'industrialisation était elle aussi très*

bien, cela a permis bien des conversations et de se remémorer des souvenirs »



Un après-midi magique !

13 enfants, âgés de 12 à 15 ans, ont participé à l'atelier magie, organisé pour la première fois par la municipalité. Ils ont été enchantés de découvrir de nombreuses astuces pour pouvoir duper leur entourage et devenir de véritables magiciens.

Au programme de cet atelier : illusions avec des cordes, ou l'art de réaliser des nœuds impossibles, divination de nombres grâce à de savants calculs, illusion d'optique ou encore tours de cartes.

Ce sont au total 7 tours qui ont été appris en près de 3h, par une approche pratique et pédagogique qui a permis de répondre à cette question : qu'est-ce que la magie ?

Chacun a pu s'exprimer et développer sa confiance en soi grâce à ce partage de savoir. De quoi bluffer son entourage et se faire passer pour un vrai magicien.

Après cet atelier, un spectacle familial et ouvert à tous était proposé par le magicien. En première partie, ce sont les jeunes qui ont réalisé une très belle prestation, composée des tours qu'ils ont appris lors de l'après-midi. Un franc succès auprès du public !



yenneté



associé à de nouveaux devoirs.

"Dans un contexte national complexe aux énormes enjeux, le droit de vote est plus que jamais une importante responsabilité qui permet à chacune et chacun d'exprimer sa voix ou son choix lors d'échéances électorales importantes comme les présidentielles et les législatives prochaines. Voter en conscience en s'informant, c'est aussi démontrer la force citoyenne contre le désintéressement de la chose publique qui ne peut pas être une réponse aux défis que nous lance l'avenir. Voter c'est déjà agir." ont rappelé les deux élus, avant de remercier chaleureusement les jeunes électeurs de leur présence et de partager le verre de l'amitié.

Grand succès pour le Tout P'tit Cirque

Des grenouilles, des souris, un éléphant : il y avait du beau monde le samedi 11 mars pour illuminer les yeux des 70 adultes et tout-petits présents aux Racontines du Tout P'tit Cirque !

Au premier tour de piste, ce sont les Croas Sisters, grenouilles sauteuses qui ont épaté les enfants de leurs prouesses. Les Rapides Ouenottes, cinq petites souris sont ensuite venues faire le show, avant qu'un bout de fromage ne vienne les distraire ! L'éléphant équilibriste a alors présenté son numéro... avant de s'enfuir, effrayé par... une souris verte ! Une souris verte ? Qui courait dans l'herbe ? Mais oui, celle-là même !

Françoise et Roselyne ont alors présenté la ménagerie du cirque : deux autruches danseuses et 4 singes trapézistes. Au rythme des comptines et des chansons d'antan, les enfants ont découvert le monde enchanteur de ce drôle de cirque.

Tout en finesse et en délicatesse, marionnettes et jeux de doigts ont ravi les plus petits qui assistaient, pour la plupart, à leur premier spectacle...vivement le prochain !



« Gardons le cap sans augmentation de la fiscalité »



Chers Martipontains,

Construire, entreprendre, moderniser, développer sont autant de verbes qui conduisent notre action quotidienne au service des Martipontains et de l'aménagement réussi de notre territoire.

Dans un contexte national très contraint lié aux baisses des subventions et des dotations d'État, il nous appartient de trouver les solutions pour dégager durablement des marges de manœuvre nécessaires aux investissements.

La diminution des charges générales et la maîtrise des charges salariales (dépenses de fonctionnement) seront cette année encore des objectifs prioritaires malgré la réforme et la revalorisation des grilles de rémunération. L'objectif affiché est de -8% pour les dépenses de fonctionnement 2017 au regard de celles de 2016.

Pour la 4^{ème} année consécutive, les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation resteront stables afin de préserver le pouvoir d'achat des familles.

Nous privilégions cette année encore la recherche d'économies à l'augmentation de la fiscalité.

En parallèle, notre gestion rigoureuse et prudente de ce début de mandat nous permet de dégager des marges. La vente de terrains communaux et le transfert de l'excédent du budget d'assainissement au budget général constitueront, cette année, des recettes exceptionnelles qui viennent renforcer notre trésorerie ; laquelle permet d'afficher un budget d'investissement 2017 très ambitieux à hauteur d'environ 3 millions d'euros avec les restes à réaliser de l'année 2016.

Nos investissements 2017 seront financés sans recours à l'emprunt afin de poursuivre notre désendettement avec un encours de la dette par habitant de 639 € pour 928 € en moyenne pour les communes de même strate.

L'évolution démographique est aussi un vecteur de croissance budgétaire comme le sera aussi l'arrivée de nouvelles entreprises sur le parc d'activités de Viais.

Vous le voyez, chers Martipontains, la gestion saine et responsable des deniers publics nous permettra cette année encore d'engager de beaux investissements au service notamment de l'amélioration de la sécurité de nos mobilités et de notre cadre de vie, tout en maintenant un service public de qualité au service des associations, des écoles et de la parentalité.

Cette conjugaison liant recherche d'économies et investissements est la « recette gagnante » au service de l'attractivité et du dynamisme de Pont Saint Martin.

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin

Urban day : un projet jeunesse intercommunal

Le jeudi 23 février, la commune accueillait le projet Urban Day au sein du complexe sportif.

Cette journée, axée sur le sport et la culture urbaine, est un projet intercommunal dans lequel sont associées les structures jeunes de Geneston, du Bignon, de Corcoué sur Logne, de La Chevrolière, de Saint Colomban, de Touvois, de Saint Philbert de Grand Lieu et de Pont Saint Martin.

Animateurs et intervenants ont proposé 6 ateliers d'initiations de 45 min : graffiti et pochoirs, Hip hop, double dutch, tchuk ball, floor ball, et parcours sportif avec tir. La journée s'est déroulée avec succès et les jeunes sont repartis riches de nouvelles découvertes.

Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et à la vie sportive, commente « *Ce fut une journée pleine de découvertes pour les jeunes. La culture urbaine, très riche et diversifiée, reste dans son ensemble méconnue du grand public. Ce fut l'occasion de découvrir de nouveaux sports et de nouvelles formes d'art.* »



Compte-rendu du conseil communautaire du 24 janvier

Le compte-rendu complet
est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr



VOTE D'UN NOUVEAU TARIF

Le conseil communautaire propose de mettre à disposition un système de fermeture des poubelles avec un cadenas, afin d'éviter qu'elles ne soient remplies de façon intempestive ou collectées alors qu'elles ne sont pas pleines. Ceci s'applique aux foyers ne pouvant pas stocker leurs poubelles à l'intérieur de leur propriété. La mise en place de ce système de fermeture a été fixée à 10 € nets. L'acquisition du cadenas reste à la charge de l'utilisateur.

INSCRIPTION DE CHEMINS DE RANDONNÉE AU PDIPR

La demande d'inscription de 3 circuits de randonnées supplémentaires au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées a été validée :

- Circuit de La Foye à Montbert (12 km)
- Circuit Gergue à Saint Colomban (16 km)
- Circuit Redour par Pass'Caline à Saint Colomban (15 km)

MARCHÉ DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX EAUX USÉES

Suite à la consultation lancée en novembre dernier pour réaliser des travaux de réhabilitation et de restructuration des réseaux EU et EP sur plusieurs zones d'activités, le conseil communautaire a décidé d'attribuer le lot 1 à l'entreprise ATEC/LTP Environnement, le lot 2 à Baudry TP et le lot 3 à CEO Ouest pour un montant total de 321 792.95 € HT.

CONSTITUTION DE GROUPEMENTS DE COMMANDES

Les communes et la CCGL souhaitent se regrouper pour l'achat de prestations et de biens communs afin de rationaliser le coût de gestion et d'améliorer l'efficacité économique de ces achats. Le conseil communautaire a approuvé le projet de convention permettant de créer un groupement de commandes ayant pour mission d'assurer la préparation et la passation de marchés publics et d'accords-cadres.

L'auto-école des super héros

Le super héros a des pouvoirs. Mais attention : il y a des règles à respecter que vous pourrez découvrir à travers le code de conduite sur super-héros. Pour la première fois, un concert jeune public (à partir de 5 ans) sera donné à Pont Saint Martin, de quoi faire danser les enfants et partager un moment en famille dans la bonne humeur !

Super Mosai et Pas Mal Vincent vous proposent un spectacle drôle et dynamique dans lequel chacun peut s'identifier à son personnage préféré. Entre chorégraphies, objets insolites comme le détecteur de pouvoirs, rayons paralysants et compositions en live à partir de boucles musicales enregistrées, les super héros se dépensent sans compter. Tout est réuni pour faire plaisir aux oreilles et à l'imagination sans limite des enfants ! **Tarif : 6 € par personne.**

Ce concert familial aura lieu le mercredi 19 avril
dans la Boîte à Musiques, à 17h.



Urbanisme : recours à un architecte

Depuis le 1^{er} mars, le seuil du recours à un architecte est passé de 170 m² à 150 m² de surface de plancher pour les constructions à usage autre qu'agricole, par décret n°2016-1738 du 14 décembre 2016.

Conseil des Sages : premières orientations de travail

Suite à leur installation le 12 janvier dernier, les Sages ont débuté leurs premiers travaux sur la thématique des mobilités. La question des déplacements notamment en centre bourg était au cœur des échanges le 27 janvier dernier.

Après un discours solennel de Yannick Fétiveau, maire, les Sages se sont présentés à l'ensemble du conseil. Nicolas Bertet, adjoint à la communication, à la vie citoyenne et participative, a présenté la charte et le règlement intérieur que les sages ont signé, marquant ainsi leur engagement.

En application du règlement intérieur, les Sages ont désigné les 3 personnes qui composeront le bureau : Christian Gauthier, Jocelyne Bodiguel et Joël Buord. Ils seront chargés de la coordination et de la préparation du travail de l'ensemble du conseil notamment en lien avec l'élu référent et le service vie locale. Ils pourront représenter le conseil. Une fréquence mensuelle des réunions du conseil des Sages a été validée.

ORIENTATION DES PRIORITÉS

Afin de dégager les premières orientations de travail rapidement, les Sages ont été invités individuellement à proposer 3 thèmes par ordre d'importance.

Chaque thématique traitée sera suivie de la rédaction d'un avis, de conseils auprès des élus. Leurs éclairages sur des dossiers plus précis qui leur seront livrés ou qu'ils auront saisi permettront également d'aider aux réflexions du Bureau Municipal mais également plus largement aux comités consultatifs.

PREMIER DOSSIER : LES DÉPLACEMENTS

Lors des trois dernières séances, le 27 janvier, le 23 février et le 22 mars, les Sages se sont concentrés sur les problématiques des déplacements et du stationnement sur la commune et en centre bourg notamment. Après un bref résumé des causes et conséquences à court, moyen et long terme par Yannick Fétiveau et Nicolas Bertet, les Sages ont entamé, en groupe, un travail de sélection des problématiques en intégrant la valorisation de l'offre de stationnement et des déplacements alternatifs. Equipés de cartes ainsi que des résultats de l'étude réalisée fin 2016 sur la commune, une présentation

de leurs constats leur ont permis d'élaborer les premiers scénarii à proposer. Leur avis sera transmis prochainement au Bureau Municipal et au comité consultatif voirie et déplacement.

« Le travail des Sages sur cette problématique liée aux enjeux de développement et du bien-vivre ensemble sur la commune est double. S'approprier les constats ainsi que les solutions possibles pour répondre aux besoins des Martipontains est une étape décisive. Le travail des Sages, accompagné par les élus, leur permet non seulement de comprendre les enjeux complexes locaux, mais aussi et surtout de faire l'expérience en temps réel de la construction de leur commune. Leur consultation est importante tant en qualité d'usagers mais aussi en qualité de citoyens engagés représentant une partie de la population martipontaine. Nous avons à cœur de partager avec l'ensemble des instances participatives, créées depuis le début du mandat, pour prendre les meilleures décisions au bénéfice des Martipontains et de l'avenir de notre commune. » conclura Nicolas Bertet.



Réunion publique à la Bourie

Dans le cadre de la vie participative, Yannick Fétiveau, maire, et Christophe Legland, adjoint à l'Urbanisme et élu de quartier, ont convié les habitants de la rue de la Bourie à échanger sur leur quartier, et plus particulièrement sur la sécurité et les déplacements doux. Cette réunion s'est déroulée le mercredi 8 mars.

En 1^{ère} partie, les élus ont présenté les éléments significatifs du trafic et les différents flux de déplacements sur notre commune, mais également le trafic et les vitesses mesurées en particulier sur la Bourie. Cela a permis de souligner les problématiques inhérentes à cette rue : vitesse élevée et passage de nombreux véhicules.

Lors de la 2^{ème} partie, chacune et chacun a pu s'exprimer. Les échanges ont permis d'évaluer les besoins spécifiques liés au quartier : la problématique du ramassage des ordures rue du Chant des Oiseaux, les cheminements doux, le stationnement, la réduction de la vitesse. Au cours de ces échanges, des habitants ont évoqué la mise en place d'un sens unique. Tout le monde s'est entendu sur la priorité de mise en place d'un cheminement sécurisé sur un côté de la rue, afin de permettre aux enfants de rejoindre en toute sécurité

l'arrêt de car « La Bourie », rue de Nantes, ainsi que sur le besoin de sécurisation de la priorité à droite, au sortir de la rue du Chant des Oiseaux sur la rue de la Bourie.



Signature de l'acte de vente entre la commune, Ataraxia Promotion et Atlantique Habitations

Ataraxia Promotion, Atlantique Habitations et la commune de Pont Saint Martin se sont réunis ce mardi 7 mars pour la signature de l'acte de vente des terrains situés rue des Sports et rue de Nantes dans le cadre de la réalisation du projet urbain Le Duetto.

La construction du pôle associatif Le 3^{ème} Lieu ainsi que le déménagement des ateliers municipaux à la Nivardière ont permis de libérer deux unités foncières en plein cœur du bourg. En effet, les associations qui occupaient auparavant les locaux de l'espace New Forest et de la salle Détente et Harmonie (devenus obsolètes et inadaptés), au 35 rue de Nantes, ont été installées au 3^{ème} Lieu au printemps 2013. Les ateliers municipaux ont déménagé au Centre Technique Municipal de la Nivardière à la fin de cette même année.

Après la déconstruction des bâtis existants, les parcelles sont maintenant prêtes pour l'aménagement programmé.

Suite à la présentation de plusieurs projets d'aménagements urbains, c'est la proposition portée par Ataraxia Promotion et Atlantique Habitations qui a été retenue. Elle prévoit la construction de 31 logements en accession libre ainsi que de 13 logements locatifs sociaux. Ceux-ci permettront à la commune de répondre à l'obligation imposée par l'article 55 de la loi SRU imposant 25 % de locatifs sociaux pour cette opération. À l'architecture moderne et contemporaine, cette opération offrira un nouveau visage à la rue de Nantes et à la rue des Sports.

« C'est une très grande satisfaction pour la commune que cette opération voit le jour. Le projet Le Duetto comporte en effet de nombreux intérêts parmi lesquels je citerai l'accès de nouvelles familles à notre territoire

mais également la valorisation financière du foncier communal. Ces 44 logements vont en effet permettre l'arrivée d'une nouvelle population, attirée par le cadre de vie paisible et agréable de notre commune. Cet apport est également important pour maintenir la dynamique scolaire et associative de Pont Saint Martin. Par ailleurs, le produit de cette vente, qui s'élève à quelques 470 500 €, sera réinvesti dans des équipements publics nécessaires à une population en constante évolution. » explique Yannick Fétiveau, maire.

Christophe Legland, adjoint délégué à l'urbanisme et aux affaires foncières ajoute : *« Ce projet a été travaillé pendant de longs mois afin de répondre aux attentes de tous : élus, aménageur, bailleur, riverains et futurs habitants. Ces logements seront idéalement situés, au plus proche des services et des commerces. Nul doute qu'il donnera entière satisfaction à ses habitants ! »*



Salle Saint Martin : un relooking complet !

Attendue depuis de nombreuses années, la réhabilitation de la salle Saint Martin a débuté au mois de janvier, pour une durée de 3 mois. Le point sur le dossier et l'avancée des travaux avec Yannick Fétiveau, maire, Christian Chiron, adjoint délégué au patrimoine bâti et à la vie économique et Marie-Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels.

La rénovation des façades extérieures de ce bâti de caractère, en 2011, lui a permis de retrouver son cachet d'antan. La restauration intérieure de cette ancienne école va maintenant permettre d'offrir un cadre plus agréable et fonctionnel aux usagers de la salle. Christian Chiron explique : « *Disposant d'un espace cuisine et du mobilier pour accueillir 70 personnes, cette salle est très appréciée des Martipontains et associations tant elle convient aux besoins en termes d'accueil pour une petite assemblée.* » La salle accueille en effet presque tous les week-ends des événements privés, repas de famille, rassemblement associatif. En semaine, elle est utilisée par les élus pour des réunions, par les services municipaux pour accueillir des groupes d'enfants en activité dans le cadre des Temps d'Accueil Pédagogiques ainsi que par les associations pour des réunions ou assemblées générales.

Les travaux en cours actuellement ont pour but d'embellir et de moderniser les locaux. Ainsi, outre des interventions purement techniques telles que la mise à niveau des planchers et la pose de carrelage, la réfection complète des doublages des murs périphériques et le remplacement du plafond, des aménagements esthétiques vont

également être réalisés : redistribution de l'agencement des lieux, réfection des peintures, pose de stores occultants, remplacement du mobilier. Dans un souci d'économies d'énergie, un éclairage à LED sera également mis en place. Marie-Anne David ajoute « *Nous profitons également de ce programme de travaux pour redistribuer les placards et permettre à des associations de disposer d'un espace de stockage pour leurs documents administratifs notamment.* »

Suite à un appel d'offres au dernier trimestre de l'année 2016, les travaux ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot 1 : Maçonnerie - Gros œuvre	BOISSEAU
Lot 2 : Menuiserie extérieure	ATLANTIQUE BATI POSE
Lot 3 : Menuiserie intérieure	ATLANTIQUE BATI POSE
Lot 4 : Cloisonnement - Plafond	BOSSARD
Lot 5 : Revêtements de sol - Faïence	RM CARRELAGE
Lot 6 : Peinture	FREMONDIERE DECORATION
Lot 7 : Plomberie - Chauffage - VMC	GLEN
Lot 8 : Electricité	ELECTRO CG

Yannick Fétiveau conclut : « *Au moment de la déconstruction des plafonds, nous avons constaté qu'il était nécessaire de remplacer une poutre maîtresse de la charpente. Cette plus-value nous amène à un montant total des travaux de 140 000 € pour cette opération. Il s'agit là d'un investissement absolument nécessaire qui va ravir de nombreux locataires et usagers de la salle. L'entretien du patrimoine est un axe important de notre politique communale, en recherche permanente d'optimisation de l'offre aux usagers et d'économies d'énergie.* »



A noter – Budget

Marché de base (honoraires architectes compris) : 115 999 €
 Plus-value poutre : 12 000 €
 Total travaux : 127 999 €
 Mobilier : 11 500 €



Problématique des déplacements : de nombreux enjeux

La commune de Pont Saint Martin, comme d'autres communes, est confrontée à des problématiques sur le sujet des mobilités. Les déplacements classiques (automobile, cyclomoteurs, poids lourds) et les déplacements doux (transport collectif, auto-partage, vélo, marche à pied), sont des enjeux majeurs de l'aménagement du territoire qui doivent être menés par tous les acteurs tels que le département, la communauté de communes et bien sûr la municipalité sur le périmètre de Pont Saint Martin.

Afin de pouvoir établir un plan d'actions précis avec un phasage clair, la municipalité a lancé une étude de déplacement qui se décompose en trois parties :

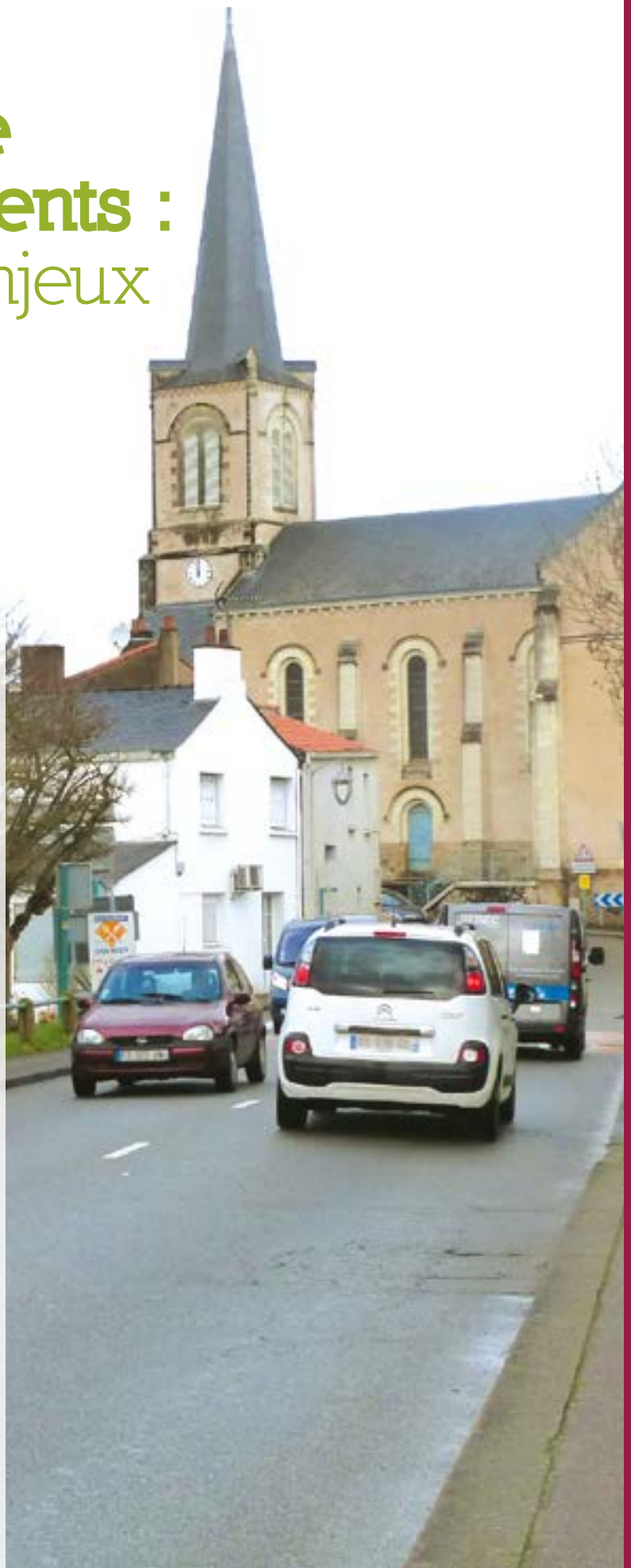
- Une phase de diagnostic afin d'identifier clairement les flux de circulation, le pourcentage de transit sur notre commune et la saturation de notre réseau viaire
- Une phase de réflexion sur les actions possibles suite à l'analyse du diagnostic
- Une phase de déploiement des actions selon un échéancier prévisionnel

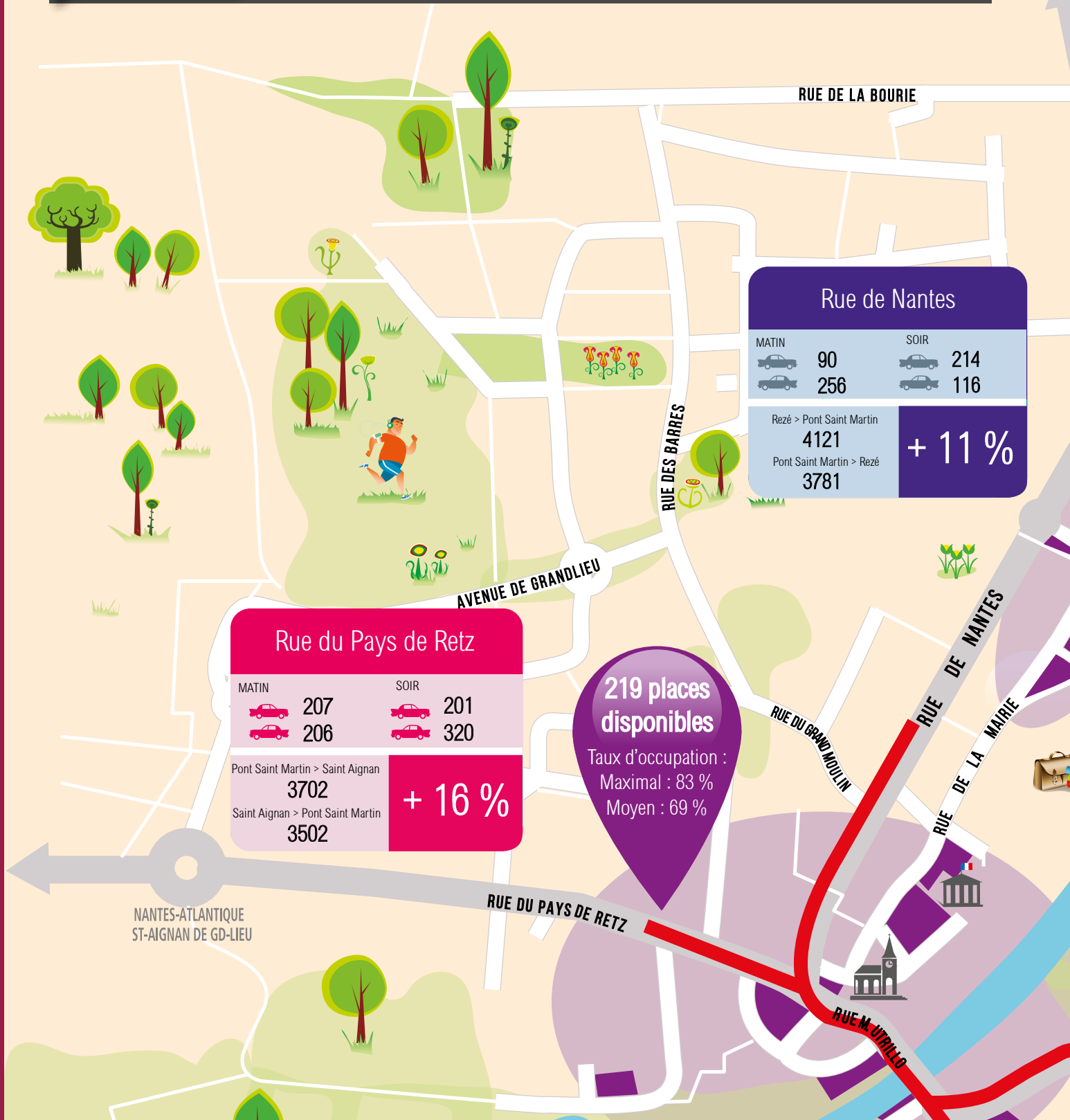
PHASE DE DIAGNOSTIC

La semaine du 19 au 23 septembre 2016, le cabinet Axurban a réalisé deux comptages :

- Un comptage automatique du lundi matin au vendredi soir sur 10 points stratégiques de la commune afin de connaître le flux de circulation,
- Une enquête Origine-Destination, le jeudi 22 septembre dans le but d'identifier les axes de transit prépondérants sur la commune.

Après une période de traitement de toutes ces données, le cabinet Axurban a remis un rapport de diagnostic.





Rue de Nantes			
MATIN	90	SOIR	214
	256		116
Rezé > Pont Saint Martin		4121	
Pont Saint Martin > Rezé		3781	
			+ 11 %

Rue du Pays de Retz			
MATIN	207	SOIR	201
	206		320
Pont Saint Martin > Saint Aignan		3702	
Saint Aignan > Pont Saint Martin		3502	
			+ 16 %

219 places disponibles
 Taux d'occupation :
 Maximal : 83 %
 Moyen : 69 %

Rue d'Herbauges			
MATIN	365	SOIR	142
	127		270
Pont Saint Martin > La Chevrolière		3919	
La Chevrolière > Pont Saint Martin		4248	
			+ 2 %

Légende

- Zones d'enjeu de circulation
- Zones de stationnement principales
- Parkings

Rue d'Herbauges			
Entre 7h45 et 8h45		Entre 17h30 et 18h30	
	Entrant		Entrant
	Sortant		Sortant
Nombre total de véhicules passant à cet endroit lors d'une journée, mesuré dans chaque sens		Pourcentage d'évolution du nombre de véhicules en une journée, depuis 2012.	

NANTES
REZÉ

214 places disponibles

Taux d'occupation :
Maximal : 41 %
Moyen : 25 %

Rue de la Planche au Bouin

MATIN	SOIR
32	33
27	8

Pont Saint Martin > Les Sorinières 1484	+ 32 %
Les Sorinières > Pont Saint Martin 1557	

RUE DE LA PLANCHE AU BOUIN

RUE DE LA COQUINERIE

PRÉS MOREAU

Rue du Vignoble

MATIN	SOIR
105	68
63	69

Pont Saint Martin > Viais 2437	+ 72 %
Viais > Pont Saint Martin 3247	

RUE DU VIGNOBLE

RUE DU PLESSIS

LA CHEVROLIÈRE
ST PHILBERT DE GD-LIEU

La parole à Youssef Kamli,

adjoint délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière :

Les comptages ont été fait fin septembre, et depuis que s'est-il passé ?

Youssef Kamli : Le bureau d'études a continué à travailler en présentant le diagnostic suite au traitement des données récoltées. Ensuite, il a travaillé sur le schéma de circulation afin de nous proposer des axes de réflexion. Clairement le sujet n'est pas facile à traiter car nous ne devons pas oublier que les problèmes se concentrent sur les axes départementaux sur lesquels nous n'avons pas la pleine maîtrise. Il nous faut donc travailler de concert avec les services du département pour une réussite des futurs projets.

Y-a-t-il des décisions qui ont été prises ?

Y.K : Nous sommes dans la phase de réflexion, il est apparu à l'équipe municipale que nous devons avoir une approche globale avec une stratégie cohérente et pérenne dans le temps. Il faut bien saisir que le trafic ne va encore cesser d'augmenter et que nous devons réfléchir à moyen/long terme. Donc nous avons demandé au bureau d'études de nous proposer plusieurs scénarii en prenant en compte l'évolution du trafic, les contraintes urbanistiques du centre-bourg.

Quelle est la volonté de la municipalité sur le sujet ?

Y.K : L'équipe municipale a la volonté d'apaiser les déplacements dans le centre bourg sans oublier les villages. Etant donné que 50% du trafic sur notre commune est du trafic de transit, nous devons nous questionner sur la politique à mener concernant ce transit. Ne perdons pas de vue que notre démarche est réalisée en collaboration avec le Département car l'échangeur de Viais est une opportunité pour la commune.

Et pour 2017 ?

Y.K : Comme vous avez pu le remarquer, l'année 2017 a commencé par de nombreux travaux : L'effacement des réseaux Rue d'Herbauges, la création d'un cheminement doux entre les Ménanties et le Bourg, le Square Utrillo et la sécurisation de la Bauche-Tue-Loup à venir. Ce sont des opérations unitaires qui s'inscrivent dans un planning plus global. La deuxième phase des travaux viendra après avoir validé un schéma de circulation discuté et compris de tous.

En avril, à la médiathèque...

TOUTE PETITE HEURE DU CONTE

Comptines, chants, lectures d'albums adaptés aux jeunes enfants, animés par Noémie Tranchant, bibliothécaire jeunesse. Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent. Inscription obligatoire au 02 40 32 79 27.



Samedi 1^{er} avril
Deux séances : une à 10h et l'autre à 11h.

RENCONTRE ENTRE LECTEURS, AVEC L'ÉCRIVAIN EN RÉSIDENCE EMMANUELLE PAGANO

L'association « L'Esprit du Lieu » et les cinq communes partenaires (Le Bignon, Montbert, Pont Saint Martin, Rezé, Saint Lumine de Coutais) vous proposent une soirée autour des livres qui vous sont chers. Chacun peut parler d'un livre essentiel pour lui, ou tout simplement écouter autour d'un apéritif dînatoire les autres participants. Emmanuelle Pagano évoquera le livre « Echappée » d'Agnès Dargent, édité au Cheyne (empruntable à la médiathèque).

Samedi 4 avril
À 18h30 à la bibliothèque de Montbert.

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque. À partir de 4 ans, inscription obligatoire au 02 40 32 79 27.

le mercredi 19 avril de 16h à 16h30.

« LES SUPERS BRIKABRAKS » : EXPOSITION D'OBJETS DÉTOURNÉS

Richard Marnier, artiste nantais, nous propose de découvrir ces robots aux pouvoirs exceptionnels assemblés à partir des objets les plus communs.

Du 18 au 29 avril inclus

Aux heures d'ouverture de la médiathèque, salle d'animation.



Semaine de l'environnement : rappel des animations

Du samedi 1^{er} au samedi 8 avril, la semaine de l'environnement et du développement durable sera placée sous le thème de la valorisation des déchets. Retrouvez le détail des animations en mairie.

Toute la semaine : exposition d'Hélène le Chevallier sur le réemploi, salle d'animation du 3^{ème} Lieu, interventions pédagogiques dans les écoles proposées par le CPIE.

Samedi 1^{er} avril : « Un enfant né, un arbre planté ». Plantation d'arbres par les familles des Martipontains nés en 2016, à 10h30 au rond-point des Sencives.

Dimanche 2 avril : « Nettoyons la Nature ». Randonnée-écolo en compagnie du Conseil Municipal des Enfants et des randonneurs. Rendez-vous cour Utrillo : circuit de 2h, départ à 9h et circuit d'1h, départ à 10h.

Mardi 4 avril : « L'histoire incroyable de mon téléphone portable ». 16h30, dans la salle d'animation du 3^{ème} Lieu.

Mercredi 5 avril : atelier de réemploi, atelier « paysages miniatures », et atelier « créatures imaginaires », à partir de 14h en salle d'Animation du 3^{ème} Lieu.

Vendredi 7 avril : projection du film « Demain ». 20h, salle d'animation du 3^{ème} Lieu.

Samedi 8 avril : atelier « 2^{ème} vie d'un Tshirt » de 10h à 11h, et atelier « attrape-rêves » de 11h à 12h, salle d'Animation du 3^{ème} Lieu.

Les animations proposées lors de cette semaine de sensibilisation sont entièrement gratuites. Un programme détaillé est disponible en mairie et sur le site Internet, n'hésitez pas à le consulter !



Signature d'une convention entre la commune, l'AFLA et Atlantique Habitations

Jeudi 2 mars, Yannick Fétiveau, maire, avait convié M. Brillet, directeur de l'Agence Foncière de Loire-Atlantique et M. Baguet, directeur général d'Atlantique Habitations à la signature d'une convention concernant la vente des parcelles situées dans le périmètre des Jardins du Bourg.

UNE OPÉRATION DÉBUTÉE IL Y A 4 ANS

En 2013, la commune de Pont Saint Martin a déterminé une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 10 octobre 2013 et faisant l'objet d'une modification n° 1 approuvée le 20 novembre 2014, nommée « Secteur des Jardins du Bourg ».

Cette orientation d'aménagement et de programme permettait d'envisager la réalisation de logements locatifs à loyers abordables en s'insérant dans le tissu aggloméré existant. Son urbanisation relevait de la densification du centre bourg et conservait le paysage de jardins actuels, mémoire d'une vie rurale et d'une vie sociale. La proximité des services de centre bourg et la présence d'un maillage piétonnier ont amené les élus à envisager une programmation de logements spécifiques sur ce site, dédiés aux aînés.

UN PARTENARIAT ESSENTIEL AVEC L'AFLA

Depuis 3 ans, la commune de Pont Saint Martin, en partenariat avec l'Agence Foncière de Loire-Atlantique (AFLA) a mené un programme foncier important afin d'obtenir la maîtrise foncière des parcelles concernées par cette OAP. Yannick Fétiveau explique « *L'agence foncière est un partenaire essentiel pour une collectivité comme la nôtre, assujettie à la loi SRU l'obligeant à 25 % de logements dits « sociaux » sur la commune. Par ce partenariat, l'AFLA assure le portage financier pour la commune d'un certain nombre d'acquisitions nécessaires à la réalisation de ce programme. Pour une commune de notre taille, en bonne santé financière mais avec des capacités financières limitées, cela permet d'épargner*

le budget d'investissement et de ne pas recourir à l'emprunt, tout en favorisant la continuité du projet. » Suite au programme d'acquisitions, la commune et l'AFLA sont donc désormais propriétaires de tous les terrains (à l'exception de deux parcelles en cours d'acquisition par l'AFLA) permettant la réalisation d'une opération. Le terrain consacré aux constructions, situé rue de l'Ouche Cartière, représente une superficie d'environ 3567 m².

UN PROGRAMME CONSTRUIT ET COMMERCIALISÉ PAR ATLANTIQUE HABITATIONS

Suite à une consultation des bailleurs sociaux, c'est Atlantique Habitations qui a été retenu par la collectivité pour construire et commercialiser cette opération. Le programme comprend la réalisation de 17 logements individuels, à usage locatif ainsi que leurs dépendances, dont 7 T2, 7 T2 bis et 3 T3. 11 logements seront financés par un PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 6 par un PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration). Karine Meng, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité indique : « *Les logements seront dédiés aux seniors. Leur situation en plein cœur du bourg est en effet très intéressante pour nos aînés qui bénéficieront également,*

sur ce site, d'espaces partagés nécessaires au maintien du lien social. »

La convention signée le 2 mars permet de définir les modalités de vente des parcelles et les engagements de chacune des parties pour ce projet. Ainsi, le terrain sera cédé par la commune et l'AFLA au prix de 59 400 € HT à Atlantique Habitations qui prendra ensuite en charge l'aménagement de la parcelle et la construction des logements. La vente devrait intervenir avant la fin du mois de juillet pour une entrée des habitants prévue début 2019.

UN PROJET CONCERTÉ

Yannick Fétiveau se félicite de l'avancée de ce projet : « *Demain, les aînés bénéficieront d'un équipement adapté à leurs contraintes et à leurs besoins, situé en plein cœur du bourg. C'est un très beau projet d'urbanisation qui permet à la commune d'affirmer son ouverture et sa solidarité, un projet construit en partenariat avec l'AFLA, Atlantique Habitations, les élus et le comité consultatif auquel ont été associées les associations en charge des aînés et l'association locale des jardins du bourg en charge de maintenir le lien social au cœur de cet espace de jardins. Il a été présenté le lundi 6 mars aux riverains et membres de l'association Jardins du Bourg.* »



Carte nationale d'identité : de nouvelles modalités de délivrance qui interpellent !

À compter du 1^{er} mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) évoluent afin de sécuriser et dématérialiser l'instruction et la fabrication. Sur la Loire-Atlantique, 30 communes sont équipées du dispositif de prise d'empreintes digitales.

Un lien de proximité qui « s'en va »

Si l'on peut se féliciter de cette volonté de sécurisation de notre carte nationale d'identité, nous regrettons le processus retenu qui oblige le citoyen à prendre son véhicule personnel pour aller demander puis retirer sa CNI, qui plus est sur rendez-vous. Deux déplacements seront nécessaires pour cette formalité administrative qui était à ce jour assumée dans sa mairie de proximité avec le conseil attendu et la souplesse nécessaire, sans prise de rendez-vous.

Nul doute que les Martiportains utiliseront les services des mairies proches de leurs lieux de travail pour optimiser leurs déplacements. Les communes « alentours » disposant de l'appareil de prise d'empreintes sont Bouguenais, Rezé, Nantes et St Philbert de Grand-Lieu.

Un dispositif qui « coûte » :

Pour notre EPCI, la commune de St Philbert de Grand-Lieu, qui a délivré 662 CNI en 2016, devra délivrer potentiellement 2763 cartes à l'échelle de la communauté de communes de Grand-Lieu. Cette

surcharge de travail nécessitera vraisemblablement la création d'un nouvel emploi sans mutualisation de poste ; chaque commune gardant ses propres agents en communes.

L'objectif visé : la réduction des délais

Si la réduction des délais de délivrance est un autre objectif annoncé, espérons que les ressources internes des communes d'accueil permettront de ne pas allonger ses délais notamment grâce à la prédemande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> qui remplacera le dossier papier qui continuera cependant à être accepté.

Bien que cette mesure ait provoqué une grogne unanime tant des maires qui perdent ce service de proximité que des maires qui l'absorbent, restons positifs en faisant preuve d'adaptation et d'entraide notamment auprès de ceux ou celles qui peuvent avoir des difficultés à se déplacer.

Le groupe majoritaire « Ensemble Réussir Pont Saint Martin »

Penser les mobilités de demain

Aujourd'hui, pour la majorité d'entre nous, faciliter les déplacements et la mobilité, passe par la construction, l'extension du réseau routier. C'est la réflexion qui prévaut depuis que la voiture est née. La France dispose de réseaux de transport plus étendus et plus denses que ceux des pays voisins. Malgré tout nous sommes toujours confrontés aux ralentissements et aux bouchons lors des déplacements en voiture. Le phénomène s'accroît également à cause de la migration des habitants vers et autour des métropoles. La Creuse ne connaît pas les bouchons dans ses campagnes ! Dans un monde, où malheureusement chaque salarié va certainement changer plusieurs fois d'employeur pendant sa carrière, où les couples travaillent rarement dans la même entreprise, il va de soi que l'implantation de leur habitat est au mieux au centre de leurs déplacements respectifs. Il est donc illusoire maintenant de prétendre rapprocher les habitants de leur travail. Ça ne fonctionne plus et ça ne fonctionnera plus jamais !

Une fois ce constat établi, il faut bien trouver d'autres solutions palliatives et arrêter de croire que l'extension des routes suffira. Des idées germent par-ci par là, bien souvent issues des jeunes : Blablacar, covoiturage par échange sur les réseaux sociaux, transport

solidaire... Des startups se créent pour initier de nouvelles méthodes pour éviter que nous circulions seul dans nos véhicules pour aller travailler. Nous pensons qu'il faut aider à ce développement.

Dans une autre réflexion, dépenser des millions d'Euros pour créer un échangeur à Viais, pour déplacer le bouchon 500m plus loin, est-ce vraiment la seule solution ? Ne faut-il pas mieux penser et investir autrement en créant sur ces routes structurantes, des transports en commun par des voies dédiées, en créant des parkings à proximité directe du périphérique, des navettes sur ce même périphérique qui s'arrêteraient sur ces parkings.

Nous pensons que la solution sera multiple et bien différente de nos paradigmes actuels. Encore faut-il faire l'exercice d'ouverture d'esprit pour trouver d'autres solutions. Mais nos politiques, nos élus ont-ils les capacités, la volonté de prévoir l'avenir ? Un véritable débat devrait voir le jour, piloté par une seule instance avec une réflexion globale sur la région. Si celle-ci voit le jour, nous sommes prêts à y participer.

Les élus du groupe d'opposition Pont-Saint-Martin-Avance

FC Grand Lieu

Le club organise le 8 avril prochain la FCGL Party. Inscription sur le site du club FC Grand Lieu ou sur Facebook.

MATCH D'AVRIL :

2 avril au stade de Pont Saint Martin :

13h : Seniors C/Vallet
15h : Seniors A/Erbray Jeunes

23 avril au stade de Saint Aignan :

13h : Seniors D/Geneston – AS Sud Loire
15h : Seniors B/Légé

30 avril au stade de Pont Saint Martin :

13h : Seniors C/Aigrefeuille
15h : Seniors A/FC Rezé

FCGL Party
Un nouveau départ

8 avril 2017
Salle de l'Héronnière
Saint Aignan de Grand Lieu
à partir de 18 h30

1ère édition

Menu
Apéritif
Colombo de poulet *
Dessert
Café

Animée par nos seniors et U18

Venez chapeautés

Nous vous attendons nombreux, petits et grands pour une soirée pleine de surprises, Suivi d'une soirée dansante

Inscriptions avant le 30 mars 2017
20 € pour les adultes - 10 € pour les enfants - 12 ans
Si vous êtes intéressés, contactez Clarisse au 06 33 40 65 70 ou Christophe 06 15 19 11 74

USP Basket

MATCHS SENIORS À DOMICILE EN AVRIL

Dimanche 1^{er} : Seniors 1 Masculins - Laval (53)..... 15h30
Seniors 2 Masculins - Plaisance St Nazaire.. 17h30

Dimanche 9 : Seniors 1 Filles - Crossac (44)..... 15h30

Dimanche 23 : Seniors 2 Filles - Rieux..... 15h30
Seniors 3 Filles - Saint Mars de Coutais..... 17h30

Dimanche 30 : Seniors 3 Filles - Sainte Pazanne 13h15
Seniors 1 Masculins - Saint Macaire (49).... 15h30
Seniors 2 Filles - La Chapelle Basse Mer..... 17h30

Arrêt des entraînements jeunes pendant les vacances scolaires de printemps du 8 au 23 avril : École Basket, Mini Poussins 1 et 2, Mini Poussines 1, 2. Pour les autres équipes voir avec vos entraîneurs.

Des stages jeunes licenciés sont proposés lors des vacances de printemps, au sein du complexe sportif de Pont Saint Martin :

- **Du 19 au 21 avril** pour les U11 et U13 masculins et féminins. Inscriptions et renseignements auprès de Maxime Angibaud.
- **Du 10 au 12 avril** pour les U7 (Ecole de Basket) et U9 masculins et féminins. Inscriptions et renseignements auprès des entraîneurs

Renseignements :

Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz – 02 40 32 73 43 à partir de 19h.
Site internet <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>



Les Mains Dans la Terre

Vive le printemps ! L'association Les Mains Dans La Terre organise une balade botanique pour découvrir ou redécouvrir les plantes locales sauvages.

Rendez-vous derrière la mairie le samedi 8 avril à 9h30. Durée : 3h.

Plus d'informations sur le site <http://lesmainsdanslaterre.blogspot.fr/>
Contact : mainsdanslaterre@laposte.net ou 02 40 78 77 64.



Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de Pont Saint Martin s'associe à l'ADS (Association de Sons) pour organiser la 6^{ème} édition des DécouVERTES d'AVRIL qui aura lieu à Viais.

Cet événement aura lieu le dimanche 23 avril à Viais, à partir de 16h. Nous serons très heureux de vous accueillir aux concerts dans les jardins aux coordonnées GPS suivantes 47°7.067'N 1°32.258'O.

Informations et renseignements : alpsm@orange.fr et <http://alpsm.over-blog.com/>



A.R.E.J



« Mardi Gras t'en vas pas » fut le refrain du 107^{ème} carnaval à Pont-Saint-Martin, Vallée d'Aoste, Italie. Plusieurs Martipontains ont participé à cet événement fin février et sont revenus enthousiasmés de ces quelques jours de liesse et vous font partager quelques photos.

De leur côté, les commissions Italie et Angleterre préparent activement les échanges pour mai et juin :

- La visite à Pont-Saint-Martin (Vallée d'Aoste) pour le 25^{ème} anniversaire du jumelage en Italie durant le week-end de l'Ascension du 25 au 28 mai.
- L'accueil de nos amis anglais de Brockenhurst (New Forest) lors du week-end de la Pentecôte du 2 au 5 juin.



La Pont/Giro 2017

Le dimanche 9 avril, Les Amis de Pont/Giro organiseront, comme chaque année, la randonnée la Pont/Giro.

Cette randonnée est ouverte à toute personne qui souhaite se faire plaisir à vélo, sur trois parcours au choix :

- 30 km : pour les débutants et les familles,
- 60 km : pour les cyclos qui veulent faire des kilomètres sur un circuit facile,
- 90 km : pour les plus affutés.

Pour les vététistes trois circuits seront à leur disposition :

- 15 km : pour les débutants,
- 30 km : pour se faire plaisir,

- 45 km : pour les plus aguerris.

Tous ces circuits sont tracés sur des routes tranquilles où les difficultés sont pensées en fonction du parcours choisi.

Le départ et l'arrivée se feront à la ferme de La Moricière, route de Nantes, où seront remis lots et récompenses. Le ravitaillement est prévu et, à l'arrivée, un bar sera à votre disposition ainsi que la traditionnelle saucisse. Une rampe de lavage pour vélos est prévue.

Venez nombreux vous faire plaisir en notre compagnie !



Ecole Saint Joseph

Durant les mois de janvier et février, les élèves de CM1 de l'école Saint Joseph ont créé un kamishibai afin de participer au concours de Défense et Illustration de la langue française.

Un kamishibai, c'est un théâtre japonais ambulant composé d'un butai (sorte de chevalet en bois). Pour lire le kamishibai, il faut faire glisser la 1^{ère} feuille et la mettre à la fin du butai pour lire l'écriture de la deuxième feuille, et ainsi de suite.

Les élèves ont inventé une histoire en s'inspirant de celle de Christian Voltz : « Dis papa, pourquoi ». Leur kamishibai raconte l'histoire d'un petit garçon et de son parrain qui se promènent à Paris. Le petit garçon pose plein de questions sur les monuments de Paris et son parrain lui répond.

Les élèves ont réalisé les illustrations à partir de matériaux de récupération. Ce projet mêlant littérature, arts plastiques et recherches documentaires a beaucoup plu aux enfants ainsi qu'à leur maîtresse.



L'école Saint Joseph pense éco-gestes

N'oubliez pas de stocker et de ramener tous vos papiers à l'école, tous les Martipontains sont les bienvenus.

La prochaine collecte aura lieu le samedi 1^{er} avril, rendez-vous à l'école entre 11h et 12h.



Joyeux Saint Martin

LA SAINT VALENTIN :

Nous avons passé une journée agréable à Deneze sous Doué. Nous avons apprécié, le matin, la visite des cathédrales « troglo ». Un déjeuner-spectacle a prolongé cette journée festive et nous a permis d'exercer nos talents de danseurs.

LOISIRS CRÉATIFS :

Jacqueline Machard vous accueille pour vous aider à réaliser vos projets créatifs depuis le jeudi 2 mars, de 14h à 17h, au 3^{ème} Lieu, dans la Boîte à Idées.

FÊTE DE LA COQUILLE SAINT JACQUES Samedi 15 avril

Quelques places sont encore disponibles. Veuillez nous contacter. Prix du transport : 39 € par personne.

REPAS À THÈME jeudi 20 avril

Si vous n'avez pas reçu votre convocation d'adhérent : n'hésitez pas à nous contacter.

RAPPEL

Joignez votre chèque de 20 € au coupon réponse pour le 5 avril dernier délai. N'oubliez pas de préciser si vous devez utiliser le mini-bus.

SORTIE SURPRISE vendredi 12 mai

Dans quelle direction partirons-nous : nord, sud, ouest, est ? Avec le beau temps bien sûr. Prix par adhérent : 45 €. Date limite d'inscription le 20 avril. Inscrivez-vous le plus rapidement possible.

Musique et Danse

Nous avons organisé notre 1^{ère} soirée dansante le samedi 18 février à la salle des fêtes (bal de danse à 2, salsa, rock, tango, valse...) avec notre professeur de danse Sophie Rocher. Nous remercions les participants à cette soirée très conviviale.

Le gala de danse se déroulera cette année à la salle le Grand Lieu de La Chevrolière le samedi 3 juin à 20h et le dimanche 4 juin à 15h. Nous vous proposons ces dates pour la vente des billets (à noter sur votre agenda) : les mercredis 3 et 10 mai de 18h à 19h30 dans le hall de la médiathèque.

Lundi de Pâques : tous à la chasse aux œufs

Cette année encore l'association des commerçants et artisans de Pont Saint Martin (UCAPL) invite les enfants à une chasse aux œufs, **le lundi 17 avril à 11h** autour de la salle du Vieux Pressoir.

Petits et grands enfants auront chacun un terrain de chasse, un verre de l'amitié offert par l'UCAPL conclura la matinée dans la bonne humeur. Les œufs récoltés par les enfants seront redistribués à tous les participants de la chasse aux œufs. N'oubliez pas vos sacs et paniers pour la récolte. Nous vous attendons nombreux !



USP Tennis de Table

En février dernier, l'USP Tennis de Table a organisé son concours de belote annuel. Vendredi 3 février, 58 équipes se sont inscrites et, dans la plus belle des ambiances, ont « tapé le carton » de 14h à 18h. Chacun des participants est reparti avec un lot : la première équipe s'est vue remettre deux gigots et deux bouteilles de champagne. Bravo et merci à tous pour votre présence qui nous permet de dire que cette journée fut une réussite.

Le samedi 18 février, 12 tables étaient alignées salle Gardin pour recevoir 48 équipes de "doubles" réparties sur deux tableaux (-3000 et -2000). Les joueurs de Pont Saint Martin se sont fait remarquer puisqu'ils sont montés sur les deux podiums.

De nombreux clubs ont répondu présents, en particulier, le club de Saint Sébastien qui a remporté le challenge du nombre. Là aussi, une ambiance sportive et très conviviale nous a accompagnés toute cette journée. Merci à tous les acteurs qui ont permis la réussite, là encore, de ce beau tournoi de "doubles" annuel !

DATES À RETENIR

Vendredi 7 avril : tournoi communal annuel, ouvert à tous, à 18h en salle Gatien.

Vendredi 28 avril : soirée club, ouvert aux licenciés du club et aux parents, 19h en salle Gatien.



USP Qi Gong

Comme le veut la tradition de l'association depuis maintenant **11 ans**, l'USP Qi Gong a célébré le nouvel an chinois.

Pas moins de 70 personnes ont participé à la célébration de l'année du Coq de Feu avec, pour la première fois, la possibilité pour les adhérents de partager ce moment festif et convivial avec leurs conjointes et conjoints. Un petit documentaire sur le temple suspendu de Xuankongsi a été projeté, ainsi qu'un film sur le Qi Gong de l'éventail que notre association avait entre autres présenté lors du dernier forum des associations martipontaines. S'en est suivie une présentation de l'horoscope chinois par André pour cette année 2017, et chaque adhérent a pu repartir avec celui de son propre signe chinois. Une soirée ponctuée par le traditionnel mini-concert de bols chantants, proposé par André et Jean-Jacques. C'est sous le signe de l'émotion que s'est terminé ce moment, avec un remerciement à Maryannick. Après 6 années à enseigner dans l'association lors du cours du vendredi soir, elle partira vers un nouvel horizon en Qi Gong à la fin de cette saison.



Le mois de mars a été également riche en activités, avec la participation de 20 adhérents à la marche « Odysee » pour la lutte contre le cancer du sein. Certains de nos membres ont aussi participé au stage annuel de l'association vendéenne « Harmonie Evolution », afin d'approfondir leur pratique.

Pour suivre l'activité de l'USP Qi Gong, mais aussi pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent nous suivre sur notre site internet <http://uspqigong.free.fr> ou bien sur notre page Facebook : USP Qi Gong.

du **1er** au **8** **Semaine de l'environnement et du développement durable**
Diverses animations, voir p.12

1er **La Toute Petite Heure du Conte**
À 10h et 11h à la médiathèque
Sur inscription au 02 40 32 79 27

Stage fitness,
organisé par l'USP Gym Santé Loisirs
De 14h30 à 16h30, salle Gatien

Concert, organisé par l'Elan Harmonie
20h30, salle des fêtes

4 **Rencontre d'auteur avec Emmanuelle Pagano**, organisée par la médiathèque Le 3^{ème} Lieu
18h30, salle d'Animation de la médiathèque

7 **Tournoi Communal**, organisé par l'USP Tennis de Table
18h, salle Gatien

9 **Rando cyclo et VTT**, organisée par les Amis de Pont/Giro
A partir de 8h, ferme de la Moricière

17 **Chasse aux œufs**, organisée par l'UCAPL
11h, salle du Vieux Pressoir

du **18** au **29** **Exposition**
« Les supers Brikabraks »
Aux horaires d'ouverture de la médiathèque, Salle d'Animation

19 **L'auto-école des Super Héros**, concert jeune public
6€ par personne. 17h, Boîte à Musiques

20 **Repas du Club**, organisé par le Joyeux Saint Martin
12h30, salle Gatien

22 **23** **Tournoi féminin**, organisé par l'USP Tennis
De 8h à 23h, Halles de Tennis

23 **Décou'verts d'avril**, organisé par Amicale Laïque
À partir de 16h, Viais

Elections présidentielles

28 **Soirée club**, organisée par l'USP Tennis de Table
19h, salle Gatien

SSIAD Acheneau - Grand Lieu

Le SSIAD met à disposition dans votre commune, une équipe de professionnels de santé afin d'intervenir à votre domicile, au quotidien, pour répondre à vos besoins en soins d'hygiène :

- Aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, aide à l'habillage.
- Surveillance de la prise du traitement, de l'état cutané, de l'alimentation, l'hydratation.

A partir de 3 fois par semaine et jusqu'à 7 jours / 7 si nécessaire, 1 à 2 fois par jour.

Le SSIAD a une capacité de 74 places pour les personnes de + de 60 ans et 5 places pour les personnes en situation de handicap ou de maladie chronique de - de 60 ans. Une antenne de l'ESA (Équipe Spécialisée Alzheimer) de Saint Père en Retz se trouve dans nos bureaux. Cette équipe accompagne à domicile les patients en début de maladie (maladie d'Alzheimer et troubles apparentés) pour des séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement avec du personnel formé afin de maintenir et développer les capacités motrices, sensorielles et cognitives.

Les interventions de ces deux services sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie, sans avance de frais.

Contact : Tél : 02 40 02 47 85 - Fax : 02 28 07 33 73
mr.lacheneau@mutualiteretraite.fr - www.mutualite-retraite.fr
Sandrine Druez – Infirmière coordinatrice, Hélène Castel – Infirmière adjointe
Pauline Sorio – Infirmière adjointe, Karine Biraud – Agent d'accueil

Accueil personnalisé sur rendez-vous

La Direction régionale des Finances publiques de Loire-Atlantique et des Pays de la Loire informe ses usagers particuliers qu'un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous vient d'être mis en place dans les centres des finances publiques de Nantes Sud, Rezé et Pornic.

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est justifié, leur assure d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique Contact). Les usagers peuvent également prendre rendez-vous par téléphone (SIP Nantes Sud : 02 53 55 13 00) ou au guichet de leur centre des finances publiques. Dès le premier contact tout est mis en œuvre pour que l'usager obtienne une réponse, si nécessaire, en étant directement rappelé.

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil et formalités administratives uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 19 avril de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Le vendredi 21 avril, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mathis Nerrière, 19 rue des Garotteries
Timothé Ramat, 59 rue du Vignoble

DÉCÈS

M. Paul David
Mme Marie Bretin née Gadais